



Objet : caravane de pêche des huîtres  
plates en baie du Mont Saint Michel

Avis de l' IFREMER

M. l'Administrateur des Affaires  
Maritimes d'Ille et Vilaine  
BP 70  
35406 ST MALO cedex

Dinard, le 9 novembre 2010

N/réf. : LER/FBN.10.D254/CLB

**Institut français de Recherche  
pour l'Exploitation de la Mer**

Etablissement public à caractère  
industriel et commercial

**Laboratoire Environnement  
littoral et Ressources  
aquacoles  
Finistère Bretagne Nord**

**IFREMER CRESCO**

Station IFREMER Dinard  
38 Rue du Port-Blanc  
BP 80 108  
35801 DINARD Cedex  
France

téléphone 33 (0)2 23.18.58.58  
télécopie 33 (0)2 23.18.58.50

**Station de Concarneau**

13, rue de Kérose  
Le Roudouic  
29187 Concarneau Cedex  
France

téléphone 33 (0)2 98 97 43 38  
télécopie 33 (0)2 98 50 51 02

**Siège social**

155, rue Jean-Jacques  
Rousseau  
92138 Issy-les-Moulineaux  
Cedex  
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368  
APE 731 Z  
SIRET 330 715 368 00297  
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00  
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96  
<http://www.ifremer.fr>

Monsieur L'Administrateur,

En réponse à votre courrier du 28 octobre 2010 et de votre courriel du 27 octobre 2010 sollicitant l'avis de l'Ifremer à propos de l'autorisation d'une caravane de pêche des huîtres plates dites « pied de cheval » du 15 novembre au 4 décembre prochains en baie du Mont-Saint-Michel, nous pouvons vous apporter les éléments suivants.

Les délais proposés sont trop courts pour permettre aux collègues halieutes d'organiser une telle prospection. Ce sujet a déjà été soulevé les années précédentes auprès du Comité Local des Pêches Maritimes de Saint-Malo auquel il était demandé d'anticiper ce type d'opération.

De plus, les conditions de réalisation des sondages ne permettent pas de maîtriser le protocole d'échantillonnage. Il ne s'agit pas d'une évaluation de stock au sens halieutique généralement admis. D'où la nécessité de prévoir plus tôt une telle opération afin qu'elle soit réalisée dans les meilleures conditions.

Par précaution, les conditions de pêche 2010 peuvent être calquées sur celles de l'arrêté 2009, afin notamment d'éviter les conflits d'usage avec l'huître plate d'élevage.

Pour information, vous trouverez ci-joint, l'avis réalisé en 2004 ainsi que la prospection réalisée.



En conséquence, un avis favorable peut être donné, sous réserve que les remarques ci-dessus soient prises en compte à l'avenir.

En souhaitant avoir répondu à votre attente, veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chef de Station Ifremer  
Dinard

Claire Rollet

Copies :

- DOP/LER
- D/CB



**Ifremer**

objet : Ouverture de la pêche des  
huîtres plates sur le gisement classé  
de la baie du Mont Saint Michel

**M. le Directeur Départemental  
des Affaires Maritimes  
d'Ille-et-Vilaine  
Quartier de Saint Malo**

Plouzané, le 8 novembre 2004

**Réf : 04-054/RH Brest**  
**V/Réf. : e-mail 05/11/2004**

**Institut français de Recherche  
pour l'Exploitation de la Mer**

Etablissement public à caractère  
industriel et commercial

**Centre de Brest**  
Technopole de Brest-Iroise  
B.P. 70  
29280 Plouzané  
France

téléphone 33 (0)2 98 22 40 40  
télécopie 33 (0)2 98 22 45 45  
<http://www.ifremer.fr>

**Siège social**  
155, rue Jean-Jacques Rousseau  
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex  
France  
R.C.S. Nanterre B 330 715 368  
APE 731 Z  
SIRET 330 715 368 00297  
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00  
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96  
<http://www.ifremer.fr>

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre sollicitation du 5 novembre vous trouverez ci-joint le compte rendu de la prospection d'huîtres plates du 4 novembre effectuée en baie du Mont Saint Michel. Compte tenu du changement de bateau, le protocole appliqué les années précédentes n'a pu être reproduit à l'identique (durée des traits, largeur de drague). Malgré quelques incertitudes liées à ce constat les résultats semblent indiquer que le gisement se trouve dans une situation comparable à son état de 2002 en terme d'effectif. La taille moyenne des huîtres est légèrement inférieure à celle qui avait été enregistrée alors.

L'ouverture de la pêche aux huîtres plates en baie du Mont Saint Michel nous semble donc envisageable. En l'absence de précision sur les modalités de cette campagne nous recommandons que l'effort de pêche développé reste du même ordre que celui qui prévalait lors de l'ouverture de la précédente caravane.

**p.o. Gérard VERON**  
Laboratoire Ressources Halieutiques  
IFREMER-Brest

**Copie : Ifremer Saint-Malo**